

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE Séance du 2 mai 2026

Présents : Sylvie AVIT-RELET - Vincent BURES - Maxime CHRISTOPHE (61) - Joël DERENNE - Marc DUPUY – Marc ESCOT - Céline FOSSE– Thierry JEHANNE - Jean-Pierre LAIGNER Julien LEFORT – Frédéric LEGEAI Philippe LEROY – Patrick LEVEE - Christian MONCHOIS (50) - Adrien POIGNIE (76)

Absents excusés : Jean-Claude AUGER – Didier AZE - Ludovic BELLAND — Lionel BOUILLIE (27) - Jacques CANUET - Laurent CARDINE – Eliane CHARBONNEAU — Gaëtan GOUBERT - Camille HUMBERT - Marine MARTIN

Absent(s) non excusé(s) : Philippe ANTOINE (14)

Invités présents : Pascal BERTHELIN – John BLANCHARD –Lydia LEFRANCOIS

Ouverture de la séance par la Présidente Sylvie AVIT-RELET à 9h30.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Informations et agenda de la Présidente
2. Situation financière : projection au 30 juin 2026
3. Présentation du budget prévisionnel 2026-2027
4. Adoption des tarifs - **VOTE**
5. Le projet de calendrier 2026 2027 - **VOTE**
6. Intervention du CTS
7. Point sur les nouveaux membres de commissions - **VOTE**
8. La Parole aux commissions
9. Ebauche du Jury d'Appel
10. Les règlements sportifs - CSR – **VOTE**
11. Point sur l'ANS
12. Mise ne place de la défiscalisation possible des frais de déplacement sur la saison 26/27
13. Présentation de la plaquette mécénat
14. La Parole aux Comités Départementaux
15. Questions diverses

1. Informations et agenda de la Présidente

En ouverture de ce Conseil, Sylvie AVIT-RELET, Présidente de la Ligue, présente son agenda depuis le dernier Conseil de Ligue du 13 décembre 2025.

10/01/2026 Grand-Quevilly : réunion de travail avec John Joël pascal et Patrick
12/01/2026 Visio : webinaire FFTT le sponsoring
17/01/2026 Bolbec : Qualification Vétérans
18/01/2026 Bolbec : Top Détection
19/01/2026 Visio webinaire FFTT le temps de travail
31/01/2026 Lille : Conseil fédéral

Procès-verbal / CDL / Du 2 mai 2026

01/02/2026	Lille	WTT
02/02/2026	Visio	Webinaire FFFT : le budget prévisionnel
21/02/2026	MDS Caen	: réunion de travail avec John, Joël, Pascal et Patrick
26/02/2026	Visio	: Nouvelle organisation CRA
28/02/2026	Coutances	: Tournoi vétérans
17/03/2026	MDS Caen	: comité de ligue/Orne
21/03/2026	Grand Quevilly	: comité de ligue/Seine Maritime 10h
24/03/2026	Coutances	: comité de ligue/Manche 20 h
28/03/2026	Grand Quevilly	: comité de ligue/Eure 10h
01/04/2026	St Lo	: championnat Normandie individuel
02/04/2026	MDS Caen	: AG CROS à 18h30
11/04/2026	MDS Caen	: réunion de travail avec John, Joël, Pascal et Patrick
02/05/2026	Houlgate	: conseil de ligue

Aucune question n'est posée sur cette présentation.

Sylvie AVIT-RELET remercie les Membres du conseil pour leur investissement et informe les membres, avant de commencer ce CDL, que celui-ci sera enregistré. L'ensemble des membres du conseil donne leur accord pour l'enregistrement du conseil de ce jour.

Sylvie AVIT-RELET transmet des informations complémentaires et rappelle la nécessité de répondre aux mails afin d'éviter des pertes de temps.

Le dispositif mis en place concernant les demandes des élus au secrétariat avec John BLANCHARD mis en copie, fonctionne bien et restera en place.

À la suite de l'absence de Philomène PREIRA du 28 février au 27 mars, il y a eu des retards dans la saisie comptable mais elle a pu finaliser les comptes au 30 juin 2026 ainsi que la projection au 30 juin 2027 pour le 20 avril. Sylvie AVIT-RELET la remercie et la félicite pour son travail.

Les documents ont donc été envoyés tardivement, le 29 avril en raison de ce cas de force majeure et Sylvie AVIT-RELET remercie les membres du conseil pour leur compréhension.

Depuis le 26 février 2026, il n'y a plus de président de la CRA, le 7 mars, Vincent LOCHET a pris la relève en tant que référent mais a décidé d'arrêter le 27 avril 2026.

Les réunions entre la ligue et les comités ont commencé.

L'Orne/ Ligue ont déposé une demande recrutement pour un cadre technique avec une répartition de 15% pour la ligue et 85 % sur le comité de l'Orne. Il y a actuellement que 4 réponses à ce jour.

Concernant le comité Seine Maritime, la mutualisation est toujours d'actualité pour la poste de Philomène PREIRA et les locaux.

Pour le comité de la Manche, satisfaction pour Arnaud GRIZARD

Pour le comité de l'Eure, la mutualisation de Carl SUZANNE est de 85 % pour le comité

Il est à déplorer qu'il n'y ait pas eu de réponse du comité du Calvados.

Une étude est en cours pour un éventuel changement de siège de la ligue du fait de l'exiguïté des locaux actuels. Il est nécessaire d'étudier les contraintes et impacts sur les salariés. Une centralisation est souhaitée et le financement à définir.

Le 21 avril 2026, n'ayant pas le quorum, l'AG du CROS a dû être décalée à une autre date.

Concernant la SACEM, il est à rappeler aux clubs que toute utilisation n'est pas gratuite. Transmettre les modalités aux clubs avant d'avoir des sanctions. (Gratuité si événement gratuit, privé ou familial)

Le 28 mai à Caen, plusieurs ligues sont invitées pour la signature de la convention pluriannuelle avec le Conseil Régional.

Procès-verbal / CDL / Du 2 mai 2026

La nouvelle convention du Conseil Régional a été signée (50000€ pour ligue de Normandie contre 61000€ l'année précédente). Sylvie AVIT-RELET y sera avec Pascal BERTHELIN.

Le 29 mai : Finale PRO Messieurs au KINDARENA. Environ 15 places plus une loge pour les partenaires.

Gestion des notes de frais : il faut impérativement transmettre en temps et en heure les frais à rembourser pour éviter des chevauchements d'exercice. Joël a reçu par exemple, 4 mois de frais sur cette saison alors que les frais datent de la saison dernière.

2. Situation financière : projection au 30 juin 2026

La situation est présentée par Joël DERENNE.

Les comptes au 30 juin 2026 présentent un léger déficit qui s'explique par des frais imprévus comme le sinistre sur le bus de la ligue (2700 € de frais), un retard sur les licences loisirs, la baisse de la subvention régionale (-11000€ soit 5500€ en deux fois)

Joël DERENNE remercie Philomène pour son travail.

Sylvie AVIT-RELET informe qu'il y aura un déficit certes mais la situation est saine.

Questionnement de Christophe MAXIME concernant les 10000€ pour créances, qu'est-ce que cela représente exactement ? Sylvie AVIT-RELET informe que cela représente notamment les factures impayées par certains clubs bien que des délais et arrangements sont proposés. Il faudra réfléchir à ce problème d'impayés, voir des sanctions !

3. Présentation du budget prévisionnel 2026-2027

Il est à prévoir un déficit d'environ 40 à 45000€. Ce déficit s'explique par différents facteurs comme la perte de la subvention de la fédération pour un poste (15000€), la hausse du SMIC +2 % (contre 1.5), l'augmentation du CRJS et de la MDS (coût des prêts de salles, etc...). Certaines dispositions seront à prendre.

Il faut considérer que s'il y a un changement de siège, il y aura des gains sur les locations de salles. En cas de retraite de Pascal BERTHELIN, il faut anticiper sa succession.

Question de Thierry JEHANNE, pourquoi + 36000€ sur les salaires ?

Sylvie AVIT-RELET répond que cela représente le salaire du poste sur l'Orne mais 85 % seront refacturés au comité de l'Orne.

Sylvie AVIT-RELET souhaite mettre en place en début d'année, des revalorisations de salaires qui ne suivent pas celles du SMIC.

De plus, cela permettra de faire les entretiens annuels que sur les postes à proprement parler. Elle demande donc à formaliser cette politique salariale.

4. Adoption des tarifs – VOTE

Joël DERENNE précise que la ligue ne prend aucune part sur les licences loisirs.

Pascal BERTHELIN apporte quelques points sur des actions menées pour le développement et la promotion et qui ont un coût pour la ligue,

Telles que les prêts de tables fun, prêts de casques VR, animations avec les tables funs, animation « été ping en fête » (dispositif de la fédération mais animée par Mickael L.), le « stade vers l'emploi » avec 3 actions sur Grand Quevilly / Alençon et Ferté Macé (des salariés de la ligue ont été sollicités).

Pour les 4/7 ans : un professionnel de la ligue Stéphane LERIVEREND, sans compter l'opération « 1^{ère} raquette » avec du prêt de matériel et des animations dans les écoles de mars à juin. (Avec 36 classes en 2026 ce qui représente 792 élèves) avec une forte collaboration des comités.

Un guide pour les 4/7 ans est actualisé régulièrement ainsi que le livret « ping santé » et envoyés aux clubs.

Tout cela est du temps de travail pour les salariés de la ligue et un coût pour celle-ci d'environ 28000€ par an.

Il faut savoir aussi, que toutes les refacturations sont faites par la ligue.

➤ Proposition d'une augmentation des tarifs licences loisirs comme suit :

Vétérans / Séniors / Juniors : +4.50 €

Cadets(tes) / Minimes / Benjamins(es) / Poussins(es) : +2.00 €

En précision, la ligue ne touche aucunement à la part des comités.

Des réflexions sont posées sur le choix de faire des économies plutôt que d'augmenter les licences, mais des efforts sont faits pour des salles gratuites pour des réunions, du covoiturages, etc...

Vote est validé pour les deux augmentations +4.50€ pour les V/S/J et +2.00€ pour C/M/B/ avec 13 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

➤ Proposition des tarifs championnat avec une augmentation de 4 € par équipe. Ces tarifs n'ont pas changé depuis 2016. (en sachant que sur d'autres ligues, il est pratiqué 245 € voir 270€)

Pour 2026 / 2027 il est proposé pour :

- Pré Nat M : 152 €
- R1 R2 R3 R4 M : 152 €
- Pré Nat F : 152 €
- R1 Dame : 76 €

Le vote est validé à l'unanimité 14 voix pour.

➤ Proposition des tarifs du Critérium Fédéral avec une augmentation de +2 € ce qui équivaut à 1€ pour la ligue et 1 € pour les départements, soit :

Saison 2026/2027			
	FFTT	Ligue Dept	Total
V/S	17,00 €	19,00 €	36,00 €
J	8,00 €	17,00 €	25,00 €
C/M	8,00 €	13,00 €	21,00 €
B/P	8,00 €	13,00 €	21,00 €

Le vote des tarifs Critérium est validé à l'unanimité 14 voix pour.

➤ Proposition de changement de tarif pour les autres épreuves

	FFTT	Ligue
Coupe Nationale Vétérans	25,00 €	
Coupe Nationale Vétérans Tour Régional		25,00 €
Journée qualif Vétérans		8,00 €
Finales par classements Tour Régional		8,00 €
Grand Prix Crédit Agricole		8,00 €
Top détection et Top Normandie		Pris en charge par la Ligue

Le vote des tarifs Autres Épreuves est validé à l'unanimité 14 voix pour.

➤ Demande de Pascal BERTHELIN (préconisé par la fédération).

Proposition d'augmenter le tarif de la formation AF +5€ soit 255€ la formation au lieu de 250€.

Le vote du tarif Formation AF est validé à l'unanimité 14 voix pour.

Proposition du tarif du stage régionale augmenté +5€ soit 40 € la journée au lieu de 35 €.

Le vote du tarif des stages régionaux est validé à l'unanimité 14 voix pour.

5.Le projet de calendrier 2026 2027 – VOTE

Présentation du calendrier 2026/2027 par Vincent BURES.

Proposition de l'AG des arbitres soit les 4/5 septembre ou les 11 et 12 septembre 2026, pour les 14/50/61 le samedi et 27/76 le vendredi soir ?

Patrick LEVEE apporte une précision concernant une formation de premier secours (formation proposée par le CROS gratuitement) pour le corps arbitrale, formation de 3h qui serait suivie de l'AG. Mais il n'a eu aucun retour.

Patrick LEVEE va relancer la CRA et la CSR, il faudra aussi relancer les arbitres.

Philippe LEROY informe que l'AG du 27 aura lieu le 11 septembre et Frédéric LEGEAI informe que l'AG du 61 sera le 4 septembre 2026.

L'AG de la ligue sera le samedi 26 septembre 2026 à la Maison des Sports.

Il est regretté par plusieurs membres que la date des finales départementales soit imposée, il aurait été mieux d'avoir une date butoir.

Laurent CARDINE, excusé ce jour, demande que soit validé le calendrier présenté par Vincent BURES.

Le vote du calendrier 2026/2027 est validé à l'unanimité 14 voix pour.

6. Intervention du CTS

Pascal BERTHELIN présente les activités depuis janvier à aujourd'hui.

- Détection : le 11 mars à Grand Quevilly avec 15 jeunes encadrés par Arnaud GRIZARD, prochain regroupent le 3 juin 2026.
- Top Détection : le 18 janvier 2026 à Bolbec, 60 jeunes de 2016 à 2019 dont 44 garçons et 16 filles. Perspectives GP CA et Inter-comités en 2027.
- 3 Stages en 2026 :
 - 1. du 23 au février – 32 jeunes et 8 cadres
 - 2. du 11 au 13 mars – 3 jeunes (découverte du Pôle)
 - 3. du 20 au 24 avril – 30 jeunes et 5 cadres
- Internationaux Jeunes Grand Est, les 20 et 21 décembre 2025 avec 7 jeunes et 2 cadres Nicolas GENDRAULT et Stéphane LERIVEREND)
- Championnat de France des Régions du 17 au 19 février 2026 à Boué. Participations de 12 jeunes, 4 cadres, CTS et 2 arbitres.
 - Benjamins = 11ème sur 12
 - Benjamins = 8ème sur 10
 - Minimes Garçons = 6ème sur 11
 - Minimes Filles = 5ème sur 11

C'est une génération faible, il faut une réflexion sur la formation des plus petits.

- Pôle Espoir 2026/2027 : l'idée est de délocaliser 5 séances le mercredi sur les 5 départements.
- Formation de cadres : le bilan est satisfaisant.
 - Initiateur de Club : 4 sessions = 41 diplômés
 - Animateur Fédéral : 2 sessions = 11 diplômés
 - Entraîneur Fédéral : 1 session = 3 stagiaires - Examen le 23 mai à Amiens (Zone)
 - Formation CQP Animateur TT 2026 (FFTT) : Début le 5 janvier 2026 au CSN Houlgate et fin en juin 2026. Satisfaction du nombre de participants avec 6 normands en formation.
 - Perspective : nouvelle session de nov 26 à mai 27 (en attente de décision FFTT)
 - Tarifs (préconisation fédérale) : AF = de 250€ à 255€ et EF = de 300€ à 340€

Point de Pascal BERTHELIN sur la demande de subvention ANS. La demande est de 37000€ sur 6 fiches action (Equipe Technique Régionale-Formation-Recrutement et fidélisation-Détection-Nouvelles pratiques et Ping santé).

Pascal BERTHELIN a évoqué le souhait de l'ETR de ne pas mettre de têtes de séries pour le Championnat de Normandie Individuel.

Pascal BERTHELIN remercie les membres pour leur attention.

7. Point sur les nouveaux membres de commissions - VOTE

Présentation pour la commission I.R.D, proposition de :

Inès BARRE (76)
Francine JORET (50)

Le vote de ces deux membres est validé à l'unanimité.

Pour la commission Statuts et Règlements, proposition de :

Vincent BURES
Julia CHEVALIER
Marion BRACHINI

Le vote de ces trois membres est validé à l'unanimité.

Pour la commission régional (CRA), proposition de Lionel BOUILLIE

Le vote de ce membre est validé à l'unanimité.

8. La Parole aux commissions

Patrick LEVEE prend la parole concernant les cas de IND et IRD.

Patrick LEVEE rappelle les faits concernant l'IND de Nathan Yvon et informe qu'il n'y a aucune sanction.

Concernant l'IDR concernant M. Éric GILLES et M. Bruno COLBOC, la fédération a répondu que cela n'était pas de son ressort. Une IRD a eu lieu mercredi et les poursuites sont abandonnées car cela est plutôt d'ordre privée / extra sportive que sportive.

CSR

Le compte rendu de la commission sportive est présenté par Vincent BURES.

Calendrier : Impossibilité de grouper les deux compétitions vétérans dans un même week-end.

Top Normandie : Dimanche 13 septembre 2026

Tournoi Féminin : Samedi 28 novembre 2026.

Vétérans Individuels : Samedi 9 janvier 2027.

Finales Départementales : 13 et 14 février 2027.

Coupe Vétérans : Samedi 20 février 2027.

Grand Prix Crédit Agricole : 15 et 16 mai 2027.

Inter-Comités : 12 et 13 juin 2027.

Critérium Fédéral

Féminines : retour à tableau cadettes seules en R1 avec 12 joueuses le samedi après-midi.

Tableau R1 Séniors / Juniors 12 joueuses le samedi après-midi.

Tableau R2 Séniors / Juniors en 2 groupes de 16 joueuses par secteurs le dimanche avec les R2 masculines.

Le règlement est présenté. Remarque générale, il faut faire attention à l'affectation des lettres en fonctions des catégories lorsque plusieurs catégories sont dans un même tableau.

Pour les tableaux féminins peut-être faudra-t-il, à l'avenir, en concertation avec les départements, revenir à un à 1 ou 2 tableaux par catégorie ce qui sera plus lisible et en simplifiera la gestion.

Il est rappelé qu'il est dans les attributions des responsables des épreuves de communiquer avec les JA sur l'organisation à mettre en place en fonction du retour des confirmations qu'il a en sa possession à la date butoir des inscriptions ou des confirmations.

Possibilité aux juges-arbitres d'adapter les formules de compétition en fonction du nombre de joueuses présentes.

Pour toutes les compétitions de ligue l'objectif est d'assurer aux participants et participantes au minimum 5 parties quelle que soit la compétition.

Championnat de Normandie individuel :

Maintien de la possibilité aux joueurs de faire deux tableaux. Condition indispensable données par l'ETR pour s'assurer que ce soit bien le meilleur joueur qui représente la Ligue aux championnats de France individuels.

Prévoir de faire des têtes de série pour alléger l'horaire. Pour les tableaux à 12 joueurs, 3 têtes de série et pour les tableaux de 16 joueurs 4 têtes de séries.

Côté arbitrage, maintien des arbitres venant avec les clubs ayant des qualifiés. Prise en compte des comptabilisations des prestations pour les clubs par rapport à leurs obligations en termes de prestations.

Le règlement est présenté.

Championnat par Equipes :

Présentation du règlement, Révision du règlement :

Article 12 : Equipes incomplètes.

Article 17 : Fichier JSON pour GIRPE 2.

Article 22 : Montées et descentes.

Demande de Ducey : Retour à une 5^{ème} poule en R4 secteur 14-50-61.

Après une longue discussion, la CSR émet un avis favorable, cependant vu le nombre de personnes présentes plutôt réduit, la commission laisse au CDL le vote final.

Cas particulier à voir, le nombre de montées de D1 en R4 ne doit pas dépasser 10, soit 3+3+4 à répartir entre les 3 départements. La Manche ayant déjà 4 poules, revendique d'avoir 4 montées. A discuter avec le Calvados. Le départage pourrait aussi avoir lieu au nombre de licenciés compétition, de benjamins à vétérans messieurs de la saison précédente. Un accord doit être possible car il semble qu'il y aura 3 poules de SD1 dans le Calvados.

La parole est donnée à Marc DUPUY pour la CRA qui nous rappelle les tarifs de remboursement des indemnités kilométriques qui sont à 0.30 € /km et il est souhaité de passer à 0.35 €.

Pour les JA1, demande de la CRA pour la saison 2026/2027 de passer de 25 € à 30 € et pour la saison 2028/2029 de 30 € à 35 € pour s'aligner sur les tarifs de la CFA.

Patrick LEVEE ajoute que toutes ces augmentations vont impacter les clubs.

Après quelques remarques d'arbitres, il serait souhaitable de mettre en place sur une plateforme dématérialisée, un fichier partagé des nominations car aujourd'hui en fonction des desideratas exprimés en début de saison aucune information n'est disponible pour savoir qui est nommé et qui ne l'est pas par la CRA.

Patrick LEVEE ajoute que toutes ces augmentations vont impacter les clubs.

Procès-verbal / CDL / Du 2 mai 2026

Joël DERENNE a fait une analyse sur une 1^{ère} phase, avec 630 rencontres si la prestation passe à 30 € cela représente une augmentation de 3150 € et au niveau des frais kilométrages (environ 24600 km) passant à 0.35 €, cela représente une augmentation de 1232 € soit un surcoût total de 4382 €.

Ce qui fait un ajustement de + 23 euros par engagement.

Actuellement, 130€ de frais de juge arbitrage sont demandés par phase pour une équipe, si on prend en compte la demande d'augmentation, il faudra passer à 153€ par phase pour être à l'équilibre financièrement.

Vote pour la saison 2026/2027, passage à 0.35 €/ km et pour les prestations des JA1 à 30 €, validé à l'unanimité.

Patrick LEVEE informe que les tenues officielles seront remises lors de l'AG des arbitres en septembre.

Points Vétérans de Didier AZE, présenté par John BLANCHARD :

La journée Qualificative pour les France à Bolbec a eu lieu le 17 janvier 2026. Il y a eu 101 participants (18 féminines et 83 hommes) contre 102 l'an passé.

Didier AZE remercie les participants, les bénévoles du club de Bolbec ainsi qu'aux juges-arbitres Adrien POIGNIE et Marc DUPUY.

(Demande de vigilance sur le stationnement)

La Coupe Nationale « échelon régional » a eu lieu à St Hilaire du Harcouet le 15 février 2026. Il y a eu 9 équipes de 2 joueurs engagées, contre 13 la saison passée, dont 1 équipe féminines et 1 équipe mixte.

Merci à tous ainsi qu'aux juges-arbitres Dominique GOUTTE et Corentin JOUIN JEHAN.

Pour booster cette compétition, voir pour la mettre le samedi, changer le lieu (ex : Deauville- faire une demande à l'avance) et prélever sur SPID les mails de tous les vétérans Normands et leur adresser le courrier envoyé aux clubs (suite à de mauvaises communications).

Le Championnat de France Vétérans à Caudry les 4/5 et 6 avril 2026. 24 Normands ont été qualifiés. Concernant les résultats, il y a eu 13 médailles (4 or, 5 argent et 4 bronze), 4 Titres de Champions de France et 5 Vice-Champions de France. Bravo et toutes nos félicitations.

La parole est donnée à Thierry JEHANNE pour les formations.

Thierry JEHANNE remercie les formateurs qui se libèrent pour ces moments et leurs investissements. Il y a un nouveau formateur qui est Lionel BOUILLIE.

L'effectif est de 28 JA1 et 53 AR. Il faut éviter l'inactivité à 3 ans.

Il faut promouvoir la formation arbitrage, il y a des disparités territoriales (bon fonctionnement dans départements 27 / 76 et quelques difficultés dans le 14-50-61).

Thierry JEHANNE informe de la mise à jour du fichier des habilitations.

Point de la commission féminines présenté par Céline FOSSE

57 joueuses le matin sur le Tournoi à Cabourg et 10 équipes l'après-midi.

Le tournoi a été apprécié avec un bon engagement du club de Cabourg.

Le 28 novembre : Tournoi le samedi en souhaitant un lieu central comme Cabourg, Deauville...

Mise en place de la commission sportive féminine avec pour le département du Calvados, Sophie VALLETTE, pour la Manche, Christian MONCHOIS propose Maryline HERVO (à confirmer), pour l'Eure Virginie et Carl SUZANNE.

Point sur la « violence dans le sport » présenté Jean-Pierre LAIGNER

Une conférence a eu lieu pour savoir comment reconnaître les signes et comment dialoguer.

Le 5 mars, « handicap dans le sport » :

Les différences entre le handisport (plus troubles moteurs) ≠ le sport adapté (handicap mental/psy)

Jean-Pierre LAIGNER informe que l'on n'a pas besoin de diplôme pour animer des activités pour des personnes ayant un handicap.

10.Les règlements sportifs - CSR – VOTE

Demande de voter les règlements sportifs (Règlement du Critérium - Règlement du Championnat de Normandie Individuel - Règlement du Championnat par Équipes) suite à leur présentation.

Le règlement Critérium est validé avec 13 voix pour, 0 abstention et 1 contre.

Le règlement Championnat de Normandie Individuel est validé à l'unanimité avec 14 voix pour.

Le règlement Championnat par Équipes est validé à l'unanimité avec 14 voix pour.

14.La Parole aux Comités Départementaux

Frédéric LEGEAL, Président comité de l'Orne, parle du poste de recrutement et remercie les JA pour le tournoi à L'Aigle.

Philippe LEROY, Président comité de l'Eure, nous informe d'un projet à court terme d'un 2^{ème} emploi et il rappelle sa demande pour que Carl SUZANNE soit salarié du CD27. Carl pourrait être ainsi le supérieur hiérarchique de ce 2^{ème} emploi. Le CD27 maintiendrait les 15% de travail de Carl pour la ligue.

Adrien POIGNIE, Président du comité de Seine Maritime, remercie la ligue pour la rencontre ligue/comité.

Christian MONCHOIS, Président du comité de la Manche, a apprécié la rencontre du comité (avec 6 présents du 50) avec la ligue.

Il y a un peu plus de licenciés dans le département.

Le 3^{ème} tournoi féminin a réuni environs 60 participantes et un autre tournoi est prévu (Urville / St Pair).

Thierry JEHANNE, représentant le comité du Calvados, regrette que le comité ne réponde pas aux sollicitations de la ligue.

L'enquête de la jeunesse et sport est toujours en cours.

Le technicien malade se remet doucement.

Le nombre de licenciés est en baisse.

Sylvie AVIT-RELET remercie chaque interlocuteur.

Vu les circonstances de temps, Sylvie AVIT-RELET demande aux membres du conseil présents de valider par mail les points déjà transmis lors de la convocation et qui n'ont pu être vu ce jour, soit :

- Point 9 : Ebauche du Jury d'Appel
- Point 11 : Point sur l'ANS

- Point 12 : Mise ne place de la défiscalisation possible des frais de déplacement sur la saison 26/27
- Point 13 : Présentation de la plaquette mécénat

Précision apportée concernant les représentants de l'Orne : Christophe MAXIME est le représentant de l'Orne et Frédéric LEGEAI est suppléant.

Question d'Adrien POIGNIE s'il peut venir accompagné de son suppléant ? La réponse est oui si celui-ci a été élu en AG.

15.Question(s) diverse(s)

Questions de Gaétan GOUBERT du 29/04/26

Bonjour,

Je ne pourrais malheureusement pas être présent lors du CDL (étant JA Adjoint des France minimes-juniors) après le report de la date prévue. Néanmoins, je tiens à poser quelques questions diverses afin de clarifier la position de la présidente Sylvie Avit sur l'importance d'avoir un conseil de Ligue et une Ligue présente au sein de la fédération.

1/ Je souhaiterais avoir une clarification sur la composition du CDL.

En effet Marc Escot, faisait partie du conseil de Ligue en tant que représentant de l'Orne jusqu'à la démission de Sandrine Devaux,

Marc étant le suivant sur la liste gagnante de Sylvie, il est devenu donc membre du CDL à part entière.

Or, il apparait que lors du CDL convoqué pour jury d'appel en novembre dernier, il y avait dans la liste des mails Frédéric.

Lors du CDL du mois de décembre c'est Maxime qui était présent et non Frédéric nouvellement élu président de l'Orne.

Je souhaiterais savoir qui est le représentant de l'Orne, Frédéric ou une personne élue en AG de l'Orne sachant que les statuts précisent l'élément suivant :

Sylvie n'a pas évoqué cela et n'a même pas présenté Maxime et il me semble important de clarifier ce point.

Christophe Maxime est le représentant de l'Orne, lors du jury d'appel du mois de novembre, nous l'avions bien invité mais il s'était excusé. Frédéric Legeai étant le suppléant.

2/ Pourrait-on avoir le PV du bureau de Ligue prévu en mars ?

Il a été annulé car nous ne pouvions être prêt. Philomène ayant été absente tout le mois de mars et les différentes réunions de commissions n'étaient pas passées. Nous n'aurions pu travailler de manière efficace.

Nous avons été obligés de décaler également le CDL à cause des disponibilités mais aussi et surtout du fait de l'arrêt de Philomène durant 5 semaines afin de travailler sur une réalité financière plus juste.

3/ Il n'y a aucun compte-rendu des réunions des présidents de Ligue ayant lieu à la FFTT, ni des conseils fédéraux.

Je vais faire/je fais un petit point lors des CDL sur les choses qui me paraissent importantes et qui sont votées lors de ces réunions.

Il s'agit d'un manque d'information pour les élus régionaux. A moins que la Ligue a décidé une politique de la chaise vide vis-à-vis de la FFTT ce qui me semblerait extrêmement dangereux.

J'ai participé aux différentes réunions (sauf 2, déjà prise par des réunions de Ligue). Je ne peux, certes, pas me rendre à chaque réunion surtout en présentiel du fait de mon activité professionnelle mais suis présente dès que possible.

Je suis allée au Conseil Fédéral le 31 janvier à Lille en présentiel, les autres en visio. J'irai également à celui du 30 mai à Rouen.

J'ai de très bonnes relations avec la FFTT et nous organisons, en plus de ces réunions, des visio de travail avec certains élus fédéraux.

4/ A quoi sert un conseil de Ligue avec des élus si les décisions sont déjà prises notamment pour les tarifs :

- Des propositions d'augmentation de la part des licences loisirs ont été réalisées lors des réunions avec les CD (+ 5 euros par licence loisirs), quelle information avons-nous eu ?

Aucune décision n'a été prise, il s'agit de réunions de travail avec les Comités pour évaluer les différents besoins développement/financier/mutualisations. Nous avons évoqué, lors de ces réunions, les tarifs des licences loisirs puisque nous n'avons plus de part, tu es bien placé pour le savoir, et que ce n'est absolument pas normal compte-tenu de ce que fait la Ligue administratif/sportif. Aucun tarif n'a été évoqué.

- Une fiche de poste a été publiée avec le CD de l'Orne qui met à charge de la Ligue 15% du poste. Aucun débat n'a eu lieu.

Comble de cela, il a été affirmé lors du dernier CDL qu'il fallait faire des économies c'est pour cela que l'augmentation du prix des repas n'a pas été augmenté à 25€ mais à 23€ pour économiser....

Mais dans le même temps il est engagé 15% du montant d'un salaire !!! Peut-on m'expliquer où est la transparence ?

La moindre des choses avant d'engager ces dépenses c'est d'au moins débattre en CDL.

Un débat se fait pour un écart de 2€ de repas mais pas pour 15% d'un salaire annuel ?

Il s'agit d'une demande par rapport au projet du Comité de l'Orne portée à notre connaissance fin février. Il nous a paru opportun d'y répondre favorable avec un caractère d'urgence puisque les recrutements sur ces postes se font à cette période sachant que nous avons perdu du temps de travail du technicien mis à disposition sur l'Eure (suite à leur demande également il y a un an). Des missions collaboratives comme l'instruction de l'ANS et quelques missions techniques (Détection) nécessitent d'avoir du temps de travail de ce technicien au niveau Ligue.

Concernant les indemnisations des repas la discussion ne portait pas sur 2 euros d'écart mais sur l'augmentation de 19 euros à 23 euros (soit déjà 21 % d'augmentation) ou à 25 euros. Il s'agit de mesurer les augmentations et non faire des économies...

5/ Serait-il possible d'envoyer les documents du CDL concomitamment et non pas deux jours avant le CDL. Les tarifs font l'objet d'un vote en CDL mais il n'y a aucune proposition dans les documents comment est-ce possible ? Il n'y a pas eu de CDL depuis 4 mois, je suppose qu'il y a eu le temps de préparer ce CDL sachant que l'ordre du jour est important.

Si l'ensemble des commissions nous envoyait les documents en amont oui, cela serait possible.

La séance est levée à 13h00 par Sylvie AVIT-RELET après avoir remercié les membres présents de leur écoute.

